

1^{ère} période : stage « ouvrier » situé en fin de première année de formation :

Cette première période de stage en entreprise doit être l'occasion dans une entreprise sous la responsabilité d'un tuteur afin de donner tout son sens à la formation théorique reçue.

Ce stage servira de support pour une des situations d'évaluation **des épreuves E1 et E2.**

L'entreprise sera du domaine :

- des équipements et du contrôle industriel ;
- de la production et de la transformation de l'énergie ;
- des automatismes et de la gestion technique du bâtiment ;
- des automatismes de production industrielle
- de la distribution de l'énergie électrique ;
- des installations électriques des secteurs tertiaires ;
- des équipements publics ;
- du froid industriel, de l'agroalimentaire et de la grande distribution ;
- des services techniques ;
- des transports (véhicules et infrastructures).

La durée globale de cette période, effectuée à temps plein, est de 2 semaines consécutives. Elle se déroule durant les quinze derniers jours du mois de juin de la première année de formation.

Dans le cas d'un prolongement sur la période de vacances, la convention de partenariat avec l'entreprise en précisera les modalités.

Cette première période de stage peut avantageusement être l'occasion de définitions et de recherches du projet technique réalisé en seconde année.

À l'issue de cette première période de stage, les candidats scolaires rédigent un rapport qui fera l'objet d'une soutenance orale. Le rapport n'excèdera pas dix pages.

Le rapport portera sur :

- La présentation de l'entreprise ;
- La présentation des fonctions et de l'activité « électrotechnique » dans l'entreprise ;
- La présentation des activités auxquelles le candidat a participé.

2^{ème} période : stage « de technicien » durant la seconde année de formation (période de quatre semaines située au mois de janvier ou à défaut au mois de décembre) :

Chaque fois que possible, le « stage de technicien » est réalisé dans la même entreprise que la période de stage « ouvrier » de première année afin de réduire le temps nécessaire pour appréhender l'entreprise, son activité, son organisation, ses moyens de production, sa politique.

Ce stage servira de support pour la situation d'évaluation **de l'épreuve E6.2.**

Dans le cadre de son « stage de technicien », le candidat peut être amené à réaliser des activités telles que :

- Étude technique et économique ;
- Réalisation, exécution ou industrialisation ;
- Planification, suivi technique et maîtrise des coûts ;
- Essais, mise en service ou contrôle ;
- Maintenance ou service après vente ;
- Relations clients - fournisseurs.

La durée globale de la période de stage de seconde année est de quatre semaines.

À l'issue de cette deuxième période de stage, les candidats scolaires rédigent un rapport qui fera l'objet d'une soutenance orale. Le rapport n'excèdera pas dix pages.

Le rapport portera sur :

- Les objectifs du stage ;
- La description et l'organisation des tâches effectuées ;
- La justification des moyens mis en œuvre ;
- L'analyse des solutions retenues ;
- La ou les propositions(s) d'amélioration.

Établissement :	BTS ÉLECTROTECHNIQUE	Nom :
Session :		Prénom :

RAPPORT DE STAGE DE TECHNICIEN EN ENTREPRISE Fiche d'évaluation
--

Dénomination de l'entreprise :

Tâches Professionnelles (1)	T1.1	☐	Analyser les cahiers des charges et les appels d'offres
	T1.5	☐	Élaborer une offre adaptée (chiffrage et devis) au cahier des charges en déterminant les moyens d'exécutions prévisionnels
	T1.8	☐	Répondre à un besoin de formation
	T2.3	☐	Pour la partie électrique, régler les paramètres des procédés et mettre au point le processus de fabrication
	T2.6	☐	Appliquer les textes administratifs et réglementaires
	T3.2	☐	Assurer le suivi de l'ensemble du cycle d'achat depuis la prescription
	T3.3	☐	Organiser l'ordonnancement, la logistique et la gestion des flux de matière d'œuvre, à partir des prévisions de commande et des moyens matériels disponibles
	T3.4	☐	Préparer, planifier l'intervention sur un chantier, une installation ou un équipement
	T3.5	☐	Suivre les coûts, les délais et la qualité de réalisation, dans le cadre d'une gestion de projet
	T3.6	☐	Rechercher et décider du recours à la sous-traitance
	T3.7	☐	Fournir un appui technique aux opérateurs de maintenance
	T4.3	☐	Animer des groupes de travail dans le cadre d'une procédure « qualité »
	T4.4	☐	Accueillir les intervenants sur le chantier en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité
	T5.1	☐	Contrôler la conformité d'un produit ou d'un travail réalisé et mettre en place des actions correctives
	T5.2	☐	Suivre les indicateurs d'assurance « qualité » d'un approvisionnement de composants ou de constituants de base
	T5.3	☐	Réaliser les essais et les mesures nécessaires à la qualification d'un ouvrage, d'un équipement, d'un produit ou d'un moyen de production
	T5.4	☐	Effectuer la mise en service dans le respect des règles de sécurité
	T5.5	☐	Procéder à la réception avec le client
	T6.2	☐	Réaliser les réglages, corrections, expertises et dépannages sur une installation
	T7.1	☐	Conseiller techniquement le client ou l'orienter vers l'interlocuteur approprié
	T7.4	☐	Informar le client sur l'état d'avancement des travaux
	T7.5	☐	Former le client à la prise en main et au dépannage de premier niveau de son installation
	T7.6	☐	Animer des réunions ou intervenir dans des conférences techniques
Compétences associées		C04	Rédiger un document de synthèse
		C28	Communiquer de façon adaptée à la situation

Critères d'évaluation		Appréciation			
		A	B	C	D
Le document est bien organisé et permet une recherche aisée de l'information	/10				
Le document contient toutes les informations nécessaires à la compréhension					
Les informations sont compréhensibles et synthétiques					
Le discours est audible et dans un langage approprié	/10				
Un plan de l'exposé est présenté et respecté					
Le comportement est respectueux de l'auditoire et le tient en attention					
Les supports audiovisuels sont de qualités et utilisés à bon escient					

APPRÉCIATIONS		
Nom du tuteur et du professeur :	Note	/20

(1) Le tuteur, en accord avec le stagiaire, sélectionnera les tâches professionnelles correspondant au profil du stage de technicien en entreprise.

Brevet de Technicien Supérieur ÉLECTROTECHNIQUE

Session :

Stage « de technicien » - durée : 4 semaines

CERTIFICAT DE STAGE

(à faire figurer dans le rapport de stage)

Nom et prénom de l'étudiant:

Raison sociale de l'entreprise :

Nom du responsable de l'entreprise :

Service d'accueil du stagiaire :

Nom du tuteur: Fonction :

N° de tél. : N° de télécopie :

Date de début du stage : Date de fin du stage :

Nombre de ½ journée(s) d'absence excusée(s) : non excusée(s) :

Activités de l'étudiant pendant le stage : (remplir au dos le tableau récapitulatif)

Appréciation générale du tuteur sur le stagiaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à : le:

Signature du tuteur:



Cachet de l'entreprise

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS CONDUITES PAR L'ÉTUDIANT PENDANT LE STAGE

[illegible]